

Les charges de l'instruction

Al-Jumhuriya, 14 août 1954.

On disait autrefois, aux temps anciens et aux âges passés : quiconque ouvre une école ferme une prison. Cette phrase revenait souvent au début de ce siècle, quand nous étions enfants puis jeunes gens, et quand les amis sincères et dévoués de cette patrie exhortaient à fonder des écoles libres, se plaignant que les gouvernements soumis à l'autorité de l'occupant fussent avares dans la création des écoles, et ne répandissent l'instruction qu'à la mesure de leur propre besoin de fonctionnaires, non à la mesure du besoin du peuple de savoir, de culture, et de sortie des ténèbres de l'ignorance vers la lumière du savoir.

Et si ma mémoire ne me trompe pas, le journal Al-Liwa — que publiait le leader Mustafa Kamil — répétait cette phrase plus que tout autre journal. Et ce qui importe, c'est que les Égyptiens, au début de ce siècle, croyaient de la croyance la plus sincère et la plus profonde que l'ignorance est ténèbres, que le savoir est lumière, que fonder des écoles est un devoir national parmi les plus graves des devoirs nationaux par sa portée, et le plus décisif pour faire sortir le peuple de l'humiliation vers la dignité, et pour le rendre capable de résister au colonialisme et de se révolter contre les colonisateurs. Et ce n'est pas pour rien que le leader Mustafa Kamil fonda cette école qui ne fut pas seulement une maison d'enseignement, mais une maison d'enseignement, de politique et de résistance à l'occupation.

Un écrivain connu — mort depuis quelque temps — se consacrait à l'ouverture d'écoles ; ainsi, chaque fois qu'il ouvrait une école, il annonçait à son ami, le directeur par intérim de l'université d'Alexandrie, le professeur Hussein Fawzi, qu'il avait fermé une prison.

Il disait cette phrase à son ami en riant et en plaisantant, mais il ne riait ni ne plaisantait par dédain envers cette sagesse répandue, ni par doute à son égard ; il riait et plaisantait au contraire par confiance en elle, pour l'affermir, et par joie de sa victoire sur l'ignorance dans quelque milieu de ses concitoyens.

Telle était la situation au début de ce siècle, et telle elle resta entre les deux guerres mondiales, lorsque l'Égypte obtint une part de son droit et se tourna vers les affaires de l'instruction pour les gérer avec soin, soucieuse de fonder des écoles publiques et libres autant qu'elle le

pouvait.

Elle croyait que l'instruction rend aux gens leurs âmes perdues, leur fait sentir leurs droits bafoués, leur rend chère la dignité et la pare dans leurs cœurs, leur rend odieuse l'humiliation et la leur fait paraître laide. C'est pourquoi les Égyptiens fondèrent leur première université malgré le déplaisir des occupants, et fondèrent leurs nombreuses écoles libres malgré le déplaisir des occupants également. Cela se passait aux temps anciens et aux âges passés, comme disaient les conteurs ; mais à présent le monde a changé, et ouvrir une école est devenu quelque chose qui frise le mal qu'il faut redouter ; car le savoir, semble-t-il, s'est tant répandu que nous en sommes devenus las et méfiants. Et le mieux est le juste milieu, comme on dit. L'avarice en matière de savoir est un mal, l'excès en matière de savoir est un mal, et le bien tout entier réside dans un juste milieu entre les deux.

Et je sais fort bien que ces propos que je dicte contredisent absolument les principes et les buts de la révolution égyptienne, et les efforts considérables qu'elle déploie pour fonder des écoles et pour organiser cette fondation, de sorte qu'en peu d'années tous les enfants égyptiens auront la possibilité d'apprendre. De sorte que la disposition constitutionnelle selon laquelle l'instruction primaire est obligatoire pour les garçons et les filles égyptiens devienne le reflet d'une réalité effective, et non de simples mots qui ne reflètent rien.

Je sais tout cela fort bien, mais je sais aussi qu'il y a en Égypte des gens que l'instruction importune, et qui redoutent son danger pour les mœurs, voire pour la sécurité, voire pour l'ordre tout entier. N'a-t-on pas entendu dire que le ministère de l'Instruction publique est responsable de ce crime abominable commis par quelques élèves dans un quartier du Caire il y a quelques semaines ? Des écrivains n'ont-ils pas publié dans certains journaux des articles appelant à ne pas rendre l'instruction accessible à tous, mais à la faciliter seulement pour les capables et les qualifiés, tandis que la grande masse des incapables et des non qualifiés serait dirigée vers les métiers, les industries et le travail familial propres à gagner leur vie de leurs mains, dans les champs et sur les routes, et tout ce que Dieu voudra des domaines du travail manuel ?

Tous ces propos furent écrits alors que l'Égypte se préparait à célébrer le deuxième anniversaire de la révolution, et alors que les hommes de la révolution eux-mêmes disaient aux citoyens — chaque fois qu'ils en avaient l'occasion — qu'ils avaient résolu de construire des

centaines d'écoles chaque année, afin que le peuple sorte de l'humiliation de l'ignorance vers la dignité du savoir.

Et je comprends fort bien que les Égyptiens diffèrent sur la politique de l'instruction, qu'ils adoptent des positions diverses, qu'ils se disputent à son sujet, les uns désavouant la politique des autres, les autres reconnaissant la politique de leurs semblables. Mais ce que je ne comprends ni n'admets, c'est que la rivalité nous pousse à lancer des propos sans réflexion, sans mûre considération, sans patience. L'un dit : l'instruction est responsable des crimes et des péchés où certains élèves se trouvent entraînés ; l'autre dit : l'instruction doit être réservée à ceux qui sont qualifiés et capables de la supporter.

Et la situation se renverse en moins d'un demi-siècle, de sorte que quiconque ouvre une école semble avoir ouvert une prison, après que quiconque ouvrait une école en fermait une. Quelle est la source de ce revirement ? Est-ce vraiment un revirement profond, vraiment grave, dont nous devons tenir compte dans l'appréciation de la vie égyptienne contemporaine et la gestion de ses affaires pour l'avenir ? Ou bien n'est-ce que des propos auxquels la rivalité incite parfois, auxquels la lenteur d'esprit incite une autre fois, et auxquels la haine et le ressentiment, dont certains cœurs ne se sont pas encore purifiés, incitent également ?

Pour ma part, je crois de la croyance la plus ferme et la plus établie que le peuple égyptien croit toujours que quiconque ouvre une école a fermé une prison, et que sa foi en cette sagesse est devenue, en ces jours, plus répandue et plus enracinée qu'elle ne l'était au début de ce siècle. La preuve en est que les écoles existantes — qu'elles soient publiques ou libres — ne peuvent satisfaire le besoin des gens d'instruire leurs fils et leurs filles, que la révolution a créé un organisme spécial pour multiplier la construction d'écoles chaque année, et que la révolution appelle les citoyens à créer leurs propres écoles libres, et les soutient et les encourage s'ils le font.

Si la révolution avait éprouvé quelque aversion pour l'instruction, ou quelque indifférence à son égard, elle se serait épargné cette peine, et aurait limité ce qu'elle dépense d'efforts et d'argent, ou aurait recouru à des moyens dictatoriaux pour contraindre les gens à instruire leurs fils et leurs filles ; mais la révolution dépense efforts et argent, et ne recourt à aucun moyen de contrainte en matière d'instruction, mais recourt plutôt à divers moyens pour faciliter l'instruction à ceux qui la désirent et s'y

adonnent. Et ce qu'il faut surtout reprocher à ceux qui parlent ainsi, c'est que les gens instruits doivent, en ces jours, être à la hauteur de cela, surtout lorsqu'ils assument des charges publiques et orientent le peuple dans sa vie vers ce qui convient à ses intérêts proches et lointains.

Les Égyptiens doivent savoir que bien des vérités leur restent cachées, ne leur sont pas révélées ; car l'Égypte, par exemple, n'est pas le seul pays où les écoles sont si encombrées d'élèves que cela expose l'instruction à la carence et à la faiblesse — c'est là un mal répandu dans bien des pays, et dans bien des pays que certains d'entre nous prennent pour modèle et pour guide. Car l'encombrement des écoles par les élèves est un mal dont se plaignent les Anglais, dont se plaignent les Français, et dont se plaignent aussi les Américains. Et de grands efforts sont déployés dans ces pays, comme en Égypte, pour y remédier et s'en débarrasser.

Voilà une chose ; et une autre vérité cachée aux Égyptiens, non révélée à eux, est que l'Égypte n'est pas seule le pays où les charges de l'enseignement sont assumées par des gens qui n'y ont pas été suffisamment préparés ; car la rareté des enseignants compétents n'est pas un mal égyptien ou arabe, mais un mal mondial dont se plaignent les pays les plus avancés du monde, les plus fermement établis dans la culture, la civilisation et le savoir.

Les Anglais s'en plaignent, et les Français, et les Américains, et d'autres pays d'Europe à des degrés divers. Et le secret de cela n'est pas difficile, car la démocratie veut que tous les hommes soient instruits, parce qu'elle voit dans l'instruction un droit, non un don ni une faveur, et parce qu'elle voit dans l'instruction, à certains de ses stades, un devoir dont les citoyens n'ont pas le choix de se dispenser ou de s'alléger. Et la démocratie a besoin d'un long temps, d'un effort pesant, de beaucoup d'argent, et d'une paix stable et rassurée, pour construire les écoles qu'il faut construire, pour former les enseignants qu'il faut former, et pour établir l'instruction sur des fondements solides qui satisfassent à la fois les juristes de l'éducation et les philosophes de la pédagogie.

Et une troisième vérité cachée aux Égyptiens, non révélée à eux, est que l'Égypte n'est pas le seul pays où les élèves et les étudiants commettent certains crimes et péchés ; l'implication de la jeunesse dans le crime et le péché est plutôt une question mondiale dont se plaignent des pays très nombreux qui ont précédé l'Égypte dans la diffusion de l'instruction et dans son extension jusqu'aux profondeurs du peuple.

J'ai été témoin, cette année même, à Paris, d'un délit grave et abominable, commis par des groupes d'élèves au sortir de l'examen du baccalauréat. Ils ont porté atteinte à l'honneur, aux personnes et aux biens des gens, saccagé de nombreux magasins, et coûté aux Français des dizaines de millions de francs. Et pourtant, le ministère français de l'Instruction publique ne fut pas chargé de la responsabilité de ce désordre ; son affaire fut plutôt laissée au parquet pour l'examiner et l'instruire, puis à la justice pour en juger selon la loi, et son explication et son interprétation furent laissées aux chercheurs en sciences sociales, pour qu'ils en traitent après réflexion, mûre considération et enquête.

Si nous avions écouté ces messieurs qui font porter à l'instruction la responsabilité des péchés que commettent les instruits, les écoles du monde entier auraient été fermées, l'humanité aurait été rendue à l'ignorance ignorante et aux ténèbres ténébreuses, et les gouvernements auraient détourné leurs efforts et leurs fonds de la construction d'écoles vers la construction de prisons ; car l'ignorance n'absout pas les gens de leurs crimes, mais les y incite et les y pousse.

Et je lis dans le journal français Le Monde un rapport du chef de la police de New York, où il affirme que les crimes commis dans cette ville ne se comptent ni par jours, ni par semaines, ni par mois ... ni même par heures, mais se comptent par minutes, un crime étant commis toutes les deux minutes.

Et l'instruction est, à New York, bien plus répandue et bien plus enracinée dans les profondeurs du peuple qu'elle ne l'est au Caire ou à Alexandrie, et le chef de la police de New York ne fait pas porter le blâme à l'instruction et n'en demande pas la restriction, mais demande seulement qu'on lui fournisse les moyens de protéger la sécurité et de poursuivre les criminels.

Soyons fidèles à la vérité, fidèles dans nos conseils au peuple, prenons notre temps dans les jugements que nous rendons, et évitons, autant que nous le pouvons, de lancer nos propos sans vérification, sans réserve, sans précaution ... et demandons à Dieu, qu'Il soit exalté, de nous accorder la sagesse quand nous agissons, quand nous pensons, et quand nous parlons ; car Lui, que Son nom soit exalté, dit : (Et quiconque reçoit la sagesse a reçu, en vérité, un grand bien).